

Pour diffusion immédiate

*Accessibilité aux activités récréatives, physiques et sportives*

## INVESTISSEMENT DE PLUS DE 365 000 \$ POUR SEPT PROJETS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE MÉGANTIC

**Lac-Mégantic, le 17 mai 2021.** – Pour permettre à la population de la circonscription de Mégantic de profiter en sécurité de la nature, le gouvernement du Québec investit 365 297 \$ pour favoriser l’accessibilité aux sentiers et aux sites de pratique d’activités de plein air. Le député de Mégantic et adjoint parlementaire de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation (volet Affaires municipales), M. François Jacques, en a fait l’annonce aujourd’hui, au nom de la ministre déléguée à l’Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Isabelle Charest.

Nom du projet	Investissement
Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer (SGPLA)-Sentiers du parc du Lac-Aylmer	30 258,69 \$
Sentiers Frontaliers Inc.- Mise à niveau de la phase 3 des Sentiers Frontaliers	25 570,56 \$
Municipalité de Piopolis- Mise à niveau des sentiers du Clocher et des Marais	36 351,88 \$
Municipalité de Lac-Drolet- Remplacement d’une tour d’observation	80 475,25 \$
Municipalité de Chartierville- Sentier du ruisseau Mining	28 371,82 \$
MRC du Haut-Saint-François- Amélioration du Parc régional du Marécage-des-Scots	14 268,82 \$
Ville de Cookshire-Eaton- Sentiers du pont couvert	150 000,00 \$

Rappelons que le Programme de soutien à la mise à niveau et à l’amélioration des sentiers et des sites de pratique d’activités de plein air (PSSPA) poursuit plusieurs objectifs, soit :

- améliorer la pérennité, la fonctionnalité, la sécurité et la qualité des sentiers et des sites de pratique d’activités de plein air;
- améliorer la qualité de l’expérience et accroître l’accessibilité à la pratique d’activités de plein air;
- accroître la fréquentation des sentiers et des sites de pratique d’activités de plein air;
- répondre aux besoins des amateurs d’activités de plein air et promouvoir les bienfaits de celles-ci auprès de la population québécoise.

### Citations :

« L’annonce d’aujourd’hui me tient particulièrement à cœur. Grâce à l’investissement de 365 297 \$, l’accès aux activités récréatives, physiques et sportives est une fois de plus bonifié pour les citoyens et citoyennes de notre circonscription de Mégantic. Nous avons le privilège de vivre entourés d’un vaste territoire à explorer, et les amateurs de plein air pourront profiter de la nature en toute sécurité tout en découvrant, sous un angle nouveau, notre magnifique région. »

*François Jacques, député de Mégantic et adjoint parlementaire de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation (volet Affaires municipales)*

« La popularité du PSSPA en témoigne; la pratique d’une activité de plein air est bien enracinée au Québec. L’annonce d’aujourd’hui me réjouit puisque la majorité des Québécoises et des Québécois verront la réalisation d’un projet dans leur région. Dans la situation actuelle que nous vivons, je suis certaine que cette bouffée d’air frais sera la bienvenue pour plusieurs. Ces projets contribueront non seulement à accroître l’accessibilité des

activités récréatives, physiques et sportives, mais également à enrichir l'offre récréotouristique de l'ensemble des régions du Québec. »

*Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine*

**Faits saillants :**

- Les projets ont été sélectionnés en fonction de critères d'admissibilité et d'évaluation établis dans les règles et les normes du PSSPA.
- Les clientèles visées par le PSSPA sont les organismes nationaux de loisir reconnus, les organismes à but non lucratif membres en règle d'un organisme national de loisir reconnu, les entreprises d'économie sociale (dont les coopératives) membres en règle d'un organisme national de loisir reconnu ainsi que les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) de 100 000 habitants et moins.
- Le PSSPA est géré par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique et par la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique.

**Lien connexe :**

- <http://www.education.gouv.qc.ca/municipalites/aide-financiere/programme-de-soutien-a-la-mise-a-niveau-et-a-lamelioration-des-sentiers-et-des-sites-de-pratique-dactivites-de-plein-air/>

Source : Alice Bergeron  
Attachée de presse de la ministre  
déléguée à l'Éducation et ministre  
responsable de la Condition féminine  
418 997-4093